



Soutien des organisations syndicales de la FP à Céline Verzeletti,

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a prononcé la récusation de Monsieur Jean-Marie Argoud, rapporteur public au tribunal administratif de Marseille et président vacataire de formation de jugement à la CNDA depuis octobre 2021, en jugeant que les opinions d'extrême-droite qu'il exprime publiquement sont incompatibles avec l'impartialité qui est attendue d'un juge.

Cette information a été rendue publique dans un article publié sur le site Internet de l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat de la Cgt (UFSE-Cgt) dont Céline Verzeletti est directrice de publication, et par ailleurs co-secrétaire générale de l'UFSE-Cgt et membre du bureau confédéral de la CGT.

C'est à ce titre que Céline Verzeletti fait l'objet d'une citation directe pour injures publiques par Monsieur Jean- Marie Argoud.

Nous, organisations syndicales de la FP apportons notre soutien plein et entier à Céline qui ne saurait être condamnée.

Paris, le 6 juin 2024

Mylène JACQUOT
Secrétaire Générale
de l'UFFA-CFDT

Christian GROLIER
Secrétaire général
de l'UIAFP-FO

Stanislas GAUDON
Président
de la Fédération des Services publics CFE-CGC

Benoit TESTE
Secrétaire général
de la FSU

Sylviane BROUSSE
Coordonnatrice
de la CGT Fonction publique

Gaelle MARTINEZ
Déléguée générale
de Solidaires Fonction publique

Pascal KESSLER
Président
de la FA-FP

Luc FARRE
Secrétaire général
de l'UNSA Fonction publique